

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-BOUVERET
MARDI 13 JUILLET 2021 – 19 heures**

Le treize juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VILLY-le-BOUVERET, dûment convoqué le six juillet deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Maire.

Présents : Jean-Marc BOUCHET, Jean-Marie TERRASSON, Bernadette CRUZ, Patrick BAU, Marie-Paule GAILLARD, Cédric GAVARD, Benoît FALCONNET, Marco VAN INTHOUDT, Thomas AILLOUD, Anne-Sophie NOLLEAU.

Procuration : Mandy BERTHET à Benoît FALCONNET, Aurégane PAN à Jean-Marie TERRASSON.

Absents excusés : Guillaume CHICOTOT, Aurélie CHRISTIN-BENOIT et Marie-Jo BRO.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal, celui-ci est approuvé.

Monsieur Thomas AILLOUD est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

➤ **Adhésion à l'association des Communes forestières de Haute-Savoie**

Monsieur le Maire présente l'Association des Communes forestières de Haute-Savoie et son réseau :

- Il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;
- Il expose l'intérêt pour la commune de Villy-le-Bouveret d'adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **décide** d'adhérer à l'Association des communes forestières de Haute-Savoie, à l'Union Régionale des Associations de Communes forestières Auvergne Rhône Alpes et à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ; **décide** de payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ; **charge** Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires à cette adhésion et **désigne** Monsieur Benoît FALCONNET comme référent forêt et son suppléant Monsieur Marco VAN INTHOUDT pour représenter la commune de Villy-le-Bouveret auprès des différentes instances forestières

=> **adoptée à l'unanimité.**

➤ **Renouvellement de la ligne de trésorerie 2021**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de pallier aux décalages des flux financiers, une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € a été ouverte auprès du Crédit Agricole des Savoie, en 2020.

Parmi les banques consultées, le Crédit Agricole des Savoie offre les meilleures conditions.

Les caractéristiques techniques et financières sont les suivantes :

- Montant maximum de l'engagement : 150 000 €
- Durée du contrat : 12 mois à dater de l'édition du contrat
- Index de référence : E3M moyenné flooré + 0,99%
- Caractéristiques des tirages : 5 000 € minimum
- Frais de dossier : 150 €
- Commission d'engagement : 0,19% du montant soit 285 €

Chaque remboursement permet la reconstitution de la ligne. La mise à disposition des fonds s'effectue par crédit d'office.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **approuve** le renouvellement de la ligne de trésorerie et **donne** pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

=> **adoptée à l'unanimité.**

URBANISME

Monsieur Patrick BAU fait la présentation des derniers dossiers d'urbanisme acceptés :

- CONTAT Yannick : Clôture
- SAUVAGET Mathieu : Agrandissement d'un abri de jardin
- ANGER Aurélien : Changement des menuiseries

POSTULATS

➤ **Recensement de la Population :**

Monsieur le Maire rappelle que le recensement en 2021 a dû être reporté aux vues des incertitudes sanitaires. Il aura donc lieu en 2022, du 20 janvier au 19 février.

➤ **Carte communale des aléas :**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la carte communale des aléas et explique que des devis sont en attente afin d'envisager de la faire réviser. Celle-ci répertorie les zones des aléas par type de phénomène naturel possible. Elle est consultable sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Savoie.

➤ **Plan communal :**

Un projet de plan communal, en cours de travail, est présenté aux membres du Conseil Municipal afin que chacun puisse faire remonter ses remarques. Cette carte sera à disposition en mairie et indiquera aux usagers, les routes, chemins, équipements et services de Villy-le-Bouveret.

➤ **Chemin de Chambeaufond :**

Monsieur le Maire explique que le chemin de Chambeaufond, pratiqué par des engins agricoles, est à remettre en état. Il présente un devis estimatif des travaux d'un montant de 20 335 € HT de l'entreprise AVET ET FILS.

➤ **Ecole :**

L'équipe enseignante de l'école de Villy-le-Bouveret a travaillé sur un projet de livret pour une action sur l'orthographe des élèves à la rentrée 2021/2022. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire une action en faveur de l'amélioration de l'orthographe en finançant l'impression des livrets pour un montant de 480 € HT : décision approuvée.

➤ **Demande d'urbanisme par voie numérique :**

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes d'urbanisme par voie électronique.

Le prestataire RGD Savoie Mont-Blanc propose la mise en place d'un module avec un abonnement annuel de 75 € HT et une mise en œuvre à 300 € HT.

Les membres du Conseil Municipal avalisent cette proposition.

RAPPORT DES ACTIONS

➤ **Subventions :**

Monsieur le Maire rappelle que des demandes de subventions ont été demandées auprès du Département de la Haute-Savoie ainsi qu'à la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il en fait le retour :

- Conférences des financeurs pour des ateliers seniors « initiation au numérique : 11 780 €.
- CDAS 2021 : 23 140 € pour la création de jardins partagés chez Viollet et 76 860 € pour la 1^{ère} tranche de l'agrandissement de la cantine scolaire.
- Région : 18 000€ pour la création de jardins partagés chez Viollet et 14 778 € pour l'installation de la vidéoprotection.

➤ **Radar pédagogique au « Chef-Lieu » :**

Présentation des chiffres enregistrés par le radar pédagogique sur la route du Chef-Lieu :

Zone 30 km/h, du 25 mai au 2 juillet 2021 :

- Nombre de véhicules total : 12 914,
- Vitesse moyenne : 34,43 km/h,
- 35,91 % des véhicules respectent la limitation de vitesse.

➤ **Installation de la vidéoprotection :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux d'installation de la vidéoprotection sur la commune débiteront le 4 octobre prochain avec l'entreprise SPIE CityNetworks.

➤ **Salle du Cercle Rural :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la salle du Cercle Rural sera momentanément inutilisable du 11 au 14 octobre pour la réalisation de travaux d'acoustique.

L'étude et le contrôle sont réalisés par ACOUSTIQUE France, la conception des éléments et leur installation seront effectuées par l'entreprise CCPA.

➤ **Zone à déchets :**

Au cours du mois de juillet, un moloch a été ajouté à la plateforme de tri sélectif et des aménagements ont été réalisés par l'entreprise RANNARD TP. Ces travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et l'assainissement des eaux pluviales par la Commune.

INFORMATIONS

➤ **Congés d'été, modification d'horaires :**

Pour la période estivale, le secrétariat de mairie sera fermé au public les lundis 16 et 23 août. Les jeudis 19 et 26 août, le secrétariat sera ouvert à l'accueil de 13h30 à 17h00.

➤ **Bibliothèque :**

Madame Anne-Sophie NOLLEAU informe les membres du Conseil Municipal qu'en juillet, la bibliothèque sera ouverte uniquement les jeudis de 17h à 18h30 et fermée en août.

Le jeudi 23 septembre, la bibliothèque organise une soirée littérature et vins et le dimanche 24 octobre un spectacle est organisé avec la compagnie Octopus : plus de renseignements dans les semaines à venir.

➤ **Fibre optique - Rappel :**

Pour information, souscrire à la fibre signifie le passage dans le logement d'un nouveau câble, par le même chemin que le câble téléphonique historique. Il faut donc repérer par où passe actuellement ledit câble téléphonique, déboucher/réparer éventuellement les gaines et fourreaux, soulever les regards, dégager les prises, etc. Il faut aussi réfléchir à l'emplacement souhaité pour la nouvelle prise murale. Et enfin, il faut être bien présent le jour du rendez-vous avec le technicien qu'enverra l'opérateur auprès de qui les utilisateurs se seront abonnés.

➤ **CCAS :**

Le CCAS de Villy-le-Bouveret organise la très demandée sortie des retraités le jeudi 9 septembre.
Au programme : maison du Salève, Chartreuse de Pomier, Chapelle des Avenières.

➤ **Marché communal :**

Le marché de producteurs s'adapte à la période estivale et aux congés d'été, les habitants pourront retrouver les producteurs du marché local sur la place de l'Eglise les vendredis 9 et 23 juillet et les vendredis 6 et 20 août avant le retour quotidien dès le mois de septembre.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 21h45.

A Villy-le-Bouveret, le 22 juillet 2021

Le Maire,
Jean-Marc BOUCHET

